



HANDICAP

Année :

Autisme : diagnostic, prise en charge, ressources, évaluation - FORMATION

Réf. : ECSHA03A



Compétences Visées

Développer des compétences cliniques et partenariales favorisant l'accompagnement d'une personne autiste.

Objectifs, Contenus

Connaître et reconnaître les pathologies autistiques

- L'histoire de l'autisme : description « princeps » de Kanner et des pathologies autistiques, syndrome d'Asperger (1942).
- L'évolution des connaissances sur l'autisme : apport des neurosciences et de la psychologie cognitive.
- Les avancées de la reconnaissance de l'individu.

Aborder la clinique de l'autisme

- La délimitation des Troubles du Spectre Autistique (TSA) et Troubles du Neuro-Développement (TND) : critères diagnostiques du DSM 5 et de la CIM 10-11.
- Le trépied syndromique de l'autisme.
- Les autismes de haut niveau et le syndrome d'Asperger.
- Les symptomatologies associées.
- L'évolution de l'autisme en fonction de l'âge.

Connaître les modèles de compréhension de l'autisme

- Les différentes approches et liens avec les symptômes autistiques : perspectives psychanalytiques, tonico-émotionnelles et hypothèses cognitives.
- L'apport des neurosciences.
- Les dernières avancées neurobiologiques : X fragile... neurophilie, neurotransmetteurs.

Appréhender le diagnostic de l'autisme

- Le parcours de bilan et d'intervention précoce : plate-forme d'orientation et de coordination.
- Le diagnostic et l'évaluation de l'adulte.
- L'évaluation du fonctionnement de l'enfant.
- L'évaluation de l'autisme et le projet de soin : projet de soin, annonce du diagnostic, rappel des techniques de soins, diversité et hétérogénéité des pratiques.

Identifier les différentes méthodes de soins et d'accompagnement de l'autisme

- La prise en charge, ses querelles, ses avancées, ses reculs.
- Les psychothérapies.
- L'approche comportementale : ABA, TEACCH, PECS.
- La thérapie du langage et de la communication.
- La prise en charge institutionnelle.
- Le traitement pharmacologique.
- Les notions de prestations interdisciplinaires.

Situer les possibilités de prise en charge prévues par la législation

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées : prestations.
- L'intégration scolaire, le paysage médico-éducatif et les structures médicosociales.
- La loi sur le handicap.
- Le plan autisme 2018-2022.
- La stratégie nationale Autisme et troubles du neurodéveloppement (2021).

Aborder les aspects concrets de collaboration

- La multifocalité des réponses : lieux de soins, famille, école, espace de loisirs, structures médicosociales...
- L'accompagnement des familles.
- L'accompagnement des professionnels et la relation avec les partenaires : réseaux.
- Le point sur des aspects particuliers : maladies somatiques, adolescence.
- Les Centres de Ressources Autisme.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé travaillant avec des personnes souffrant d'autisme.

Prix

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports cognitifs.
- Cas cliniques.
- Outils d'évaluation.

Valeur ajoutée de la formation

S'appuyant sur des cas cliniques et des séquences vidéos, cette formation vise à la compréhension clinique de l'autisme ainsi qu'à l'approfondissement des méthodes de prise en charge en lien avec les modèles théoriques et psychopathologiques existants. Elle aborde aussi la dimension du travail de partenariat indispensable à l'accompagnement d'une personne atteinte d'autisme.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC pour certains professionnels seulement (AS, AP, IDE, Médecins...)

- Orientation n° 21 : Repérage, diagnostic et grands principes d'accompagnement du Trouble du Syndrome de l'Autisme (TSA) et des Troubles du NeuroDéveloppement (TND) chez les adultes et chez l'enfant
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

Cette formation s'appuie sur les recommandations de Bonnes Pratiques - Trouble du spectre de l'autisme, 2018 de la HAS.

Voir aussi

- [Handicap : les fondamentaux](#)
- [Parcours de santé de la personne handicapée](#)